



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



SYNTHESE DU BUDGET PRIMITIF 2022 –
DSP EAU & ASSAINISSEMENT

NOTE PRESENTATION – BUDGET PRIMITIF 2022 – DSP EAU POTABLE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le présent document répond à cette obligation pour le budget DSP eau potable de la CARF.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget est structuré par deux sections : d'un côté, la section de fonctionnement pour la gestion des affaires courantes ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir et est liée aux projets de la CARF sur ces différentes compétences.

Le budget 2022 a été réalisé sur les bases du rapport d'orientations budgétaires présenté le 28 mars 2022.

1. Résultats budgétaires 2021

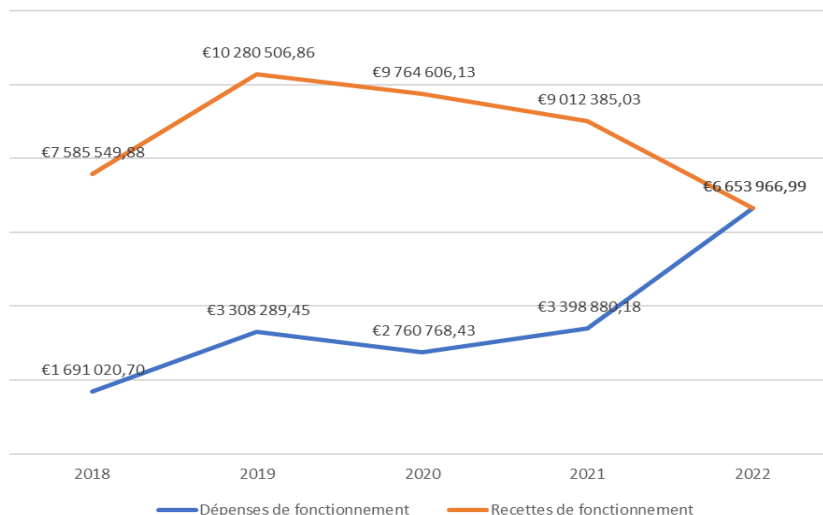
	DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice	3 399 760,27 €	3 867 082,24 €
Solde d'exécution	467 321,97 €	
Report de l'exercice n-1		5 145 302,79 €
Résultat de clôture	5 612 624,76 €	

Investissement	DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice	2 357 740,41 €	2 962 434,91 €
Solde d'exécution	604 694,50 €	
Report de l'exercice n-1		1 009 547,42 €
Résultat de clôture	1 614 241,92 €	
RAR à reporter en n+1	1 155 007,49 €	942 292,20 €
Solde des RAR	-212 715,29 €	
Besoin en financement ?	1 401 526,63 €	

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont excédentaires. Le besoin de fonctionnement étant nul, pour l'exercice 2022, l'excédent de fonctionnement sera affecté librement : soit en recettes de fonctionnement (au 002), soit en investissement pour financer de nouvelles dépenses (article 1068). C'est la combinaison de ces deux solutions qui sera retenue pour l'élaboration du budget primitif 2022.

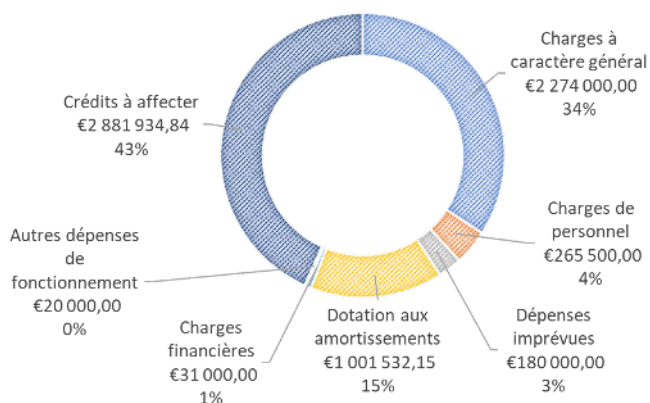
2. La section d'exploitation - Prévisionnel 2022

La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du service. Elle retrace en dépenses les charges à caractère général dont les charges de personnel, les charges de gestion courante, les dotations aux amortissements et, en recettes, principalement les surtaxes liées à l'encaissement de l'eau reversées par le délégataire.



Au budget primitif 2022, les dépenses et les recettes d'exploitation s'équilibrent à **6 653 966,99 €**.

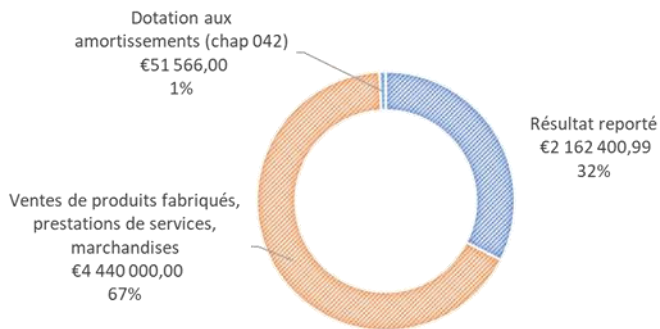
2.1. Les dépenses de fonctionnement



On constate une augmentation des dépenses de fonctionnement. Cette dernière s'explique principalement une prévision de l'augmentation de l'achat d'eau effectuée auprès de la Régie Eau d'Azur en prévision de potentielles problématiques sur la ressource en eau.

	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution
Charges à caractère général	1 360 242,28 €	1 659 031,64 €	1 200 978,29 €	1 949 156,55 €	2 274 000,00 €	324 843,45 €
Charges de personnel	242 915,28 €	577 623,59 €	419 600,00 €	318 684,33 €	265 500,00 €	-53 184,33 €
Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	180 000,00 €	180 000,00 €
Dotation aux amortissements	- €	1 020 000,00 €	1 100 000,00 €	1 100 000,00 €	1 001 532,15 €	-98 467,85 €
Charges financières	72 406,87 €	57 426,49 €	42 258,36 €	29 039,30 €	31 000,00 €	1 960,70 €
Autres dépenses de fonctionnement	15 456,27 €	- 5 792,27 €	- 2 068,22 €	2 000,00 €	2 901 934,84 €	2 899 934,84 €
TOTAL	1 691 020,70 €	3 308 289,45 €	2 760 768,43 €	3 398 880,18 €	6 653 966,99 €	3 255 086,81 €

2.2. Les recettes de fonctionnement

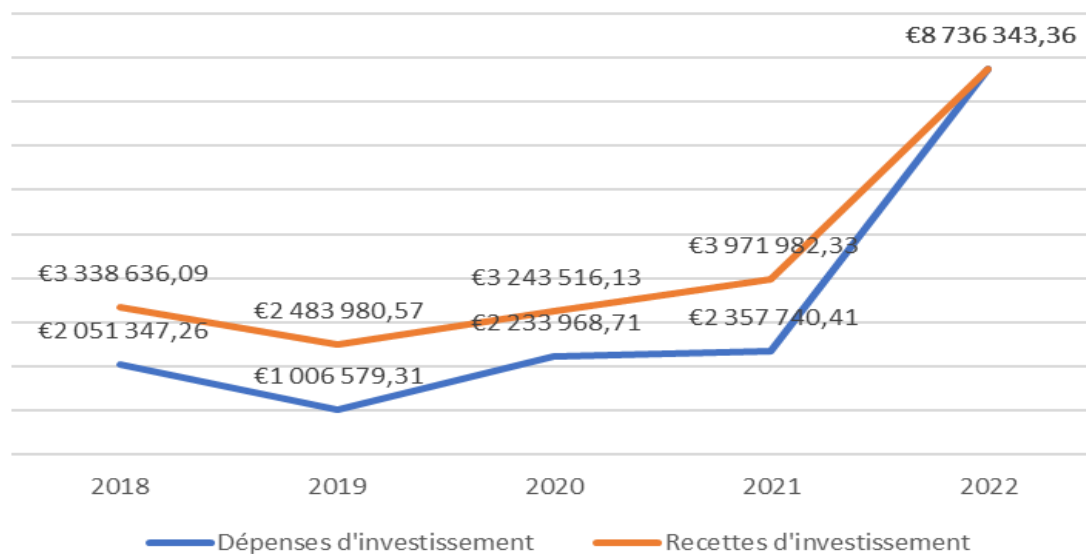


On constate une diminution globale des recettes de fonctionnement qui sont liées à un report plus faible de l'excédent 2021 puisqu'une partie est affectée en investissement.

	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution
Résultat reporté	3 794 251,00 €	5 894 529,76 €	6 872 217,41 €	5 145 302,79 €	2 162 400,99 €	-2 982 901,80 €
Ventes de produits	3 749 601,92 €	4 376 063,26 €	2 819 708,88 €	3 815 776,24 €	4 440 000,00 €	624 223,76 €
Subventions d'exploitation	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Autres	41 696,96 €	9 913,84 €	59 101,84 €	- €	- €	- €
Dotation aux amortissements	0,00 €	0,00 €	13 578,00 €	51 306,00 €	51 566,00 €	260,00 €
TOTAL	7 585 549,88 €	10 280 506,86 €	9 764 606,13 €	9 012 385,03 €	6 653 966,99 €	-2 358 418,04 €

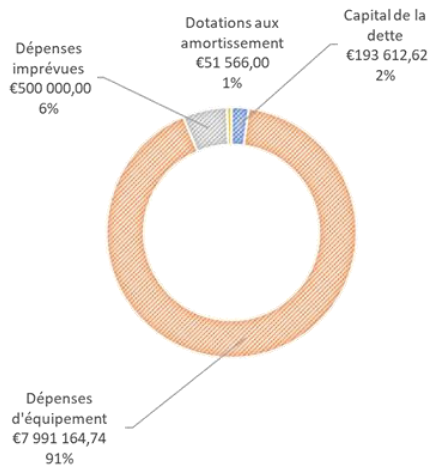
3. La section d'investissement – Prévisionnel 2022

Cette section enregistre principalement les opérations correspondant à la mise en œuvre des programmes d'équipement.



Au budget primitif 2022, les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à **8 736 343,36 €**.

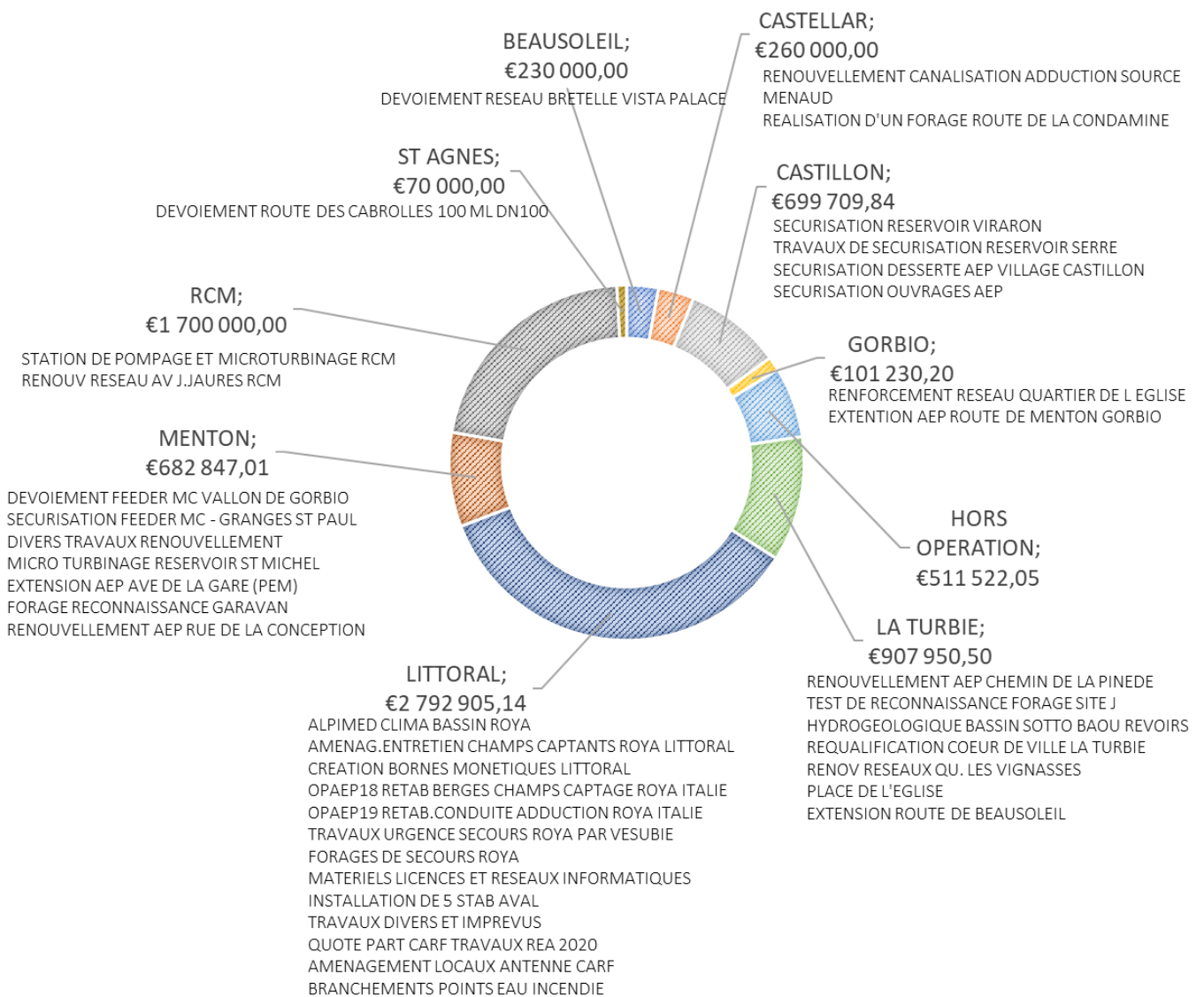
3.1. Les dépenses d'investissement



Evolution significative des dépenses d'investissement en 2022 :

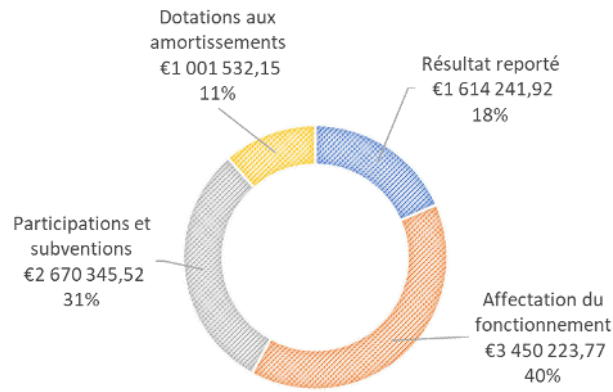
- Arrivée à maturité de plusieurs opérations déjà engagées ;
- Volonté d'accompagner la relance de l'économie.

Zoom sur les opérations d'investissement



	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution
Capital de la dette	344 959,25 €	352 071,54 €	253 736,53 €	256 928,00 €	193 612,62 €	-63 315,38 €
Dépenses d'équipement	1 706 388,01 €	654 507,77 €	1 966 654,18 €	2 049 506,41 €	7 991 164,74 €	5 941 658,33 €
Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
Dotations aux amortissement	- €	- €	13 578,00 €	51 306,00 €	51 566,00 €	260,00 €
Dépenses d'investissement	2 051 347,26 €	1 006 579,31 €	2 233 968,71 €	2 357 740,41 €	8 736 343,36 €	6 378 602,95 €

3.2. Les recettes d'investissement



	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution
Résultat reporté	2 311 636,09 €	1 287 288,83 €	1 475 826,27 €	1 009 547,42 €	1 614 241,92 €	604 694,50 €
Affectation du fonctionnement	1 000 000,00 €	- €	100 000,00 €	1 858 534,91 €	3 450 223,77 €	1 591 688,86 €
Participations et subventions	27 000,00 €	176 691,74 €	567 689,86 €	3 900,00 €	2 670 345,52 €	2 666 445,52 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	1 020 000,00 €	1 100 000,00 €	1 100 000,00 €	1 001 532,15 €	-98 467,85 €
TOTAL	3 338 636,09 €	2 483 980,57 €	3 243 516,13 €	3 971 982,33 €	8 736 343,36 €	4 764 361,03 €